



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carburants

Question écrite n° 69719

## Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la variation des prix des carburants pour les consommateurs. Dans la situation mondiale actuelle, le prix du baril brut a subi une baisse notable qui s'est répercutée sur le prix du carburant. Il lui demande quelles sont les modalités exactes d'application de la baisse et si elle est bien proportionnelle à la baisse du baril.

## Texte de la réponse

Les cours du pétrole brut, qui dépassaient les 27 dollars par baril le 10 septembre 2001, oscillent aujourd'hui dans une bande de prix comprise entre 18 et 19,5 dollars par baril. Cette baisse s'explique principalement par la dégradation des perspectives de croissance de la demande mondiale de pétrole engendrée par les conséquences des attentats du 11 septembre 2001. Depuis le 11 septembre, les cours du Brent, pétrole brut de référence pour l'Europe, ont ainsi baissé de près de 50 centimes par litre. En conséquence, le prix de vente à la pompe toutes taxes comprises du supercarburant sans plomb 95 a baissé de 64 centimes par litre et celui du gazole de 43 centimes par litre. Le Gouvernement continue d'être attentif au comportement des distributeurs et reste très attaché à ce que les évolutions des cours observées sur les marchés internationaux se traduisent dans les prix payés par le consommateur final dans les mêmes proportions à la hausse comme à la baisse.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lionnel Luca](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69719

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 décembre 2001, page 6862

**Réponse publiée le :** 14 janvier 2002, page 187